

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	09
Présents :	06
Votants :	07
05-03-2024	

L'an deux mille vingt quatre
le : 26 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Michel BERTHET, Maire.

Date de convocation : 12/03/2024

Présents : BERTHET Michel, ASFEZ Peggy, DANY Stéphane,
DEFONTAINE Gilles, MICHEL Rémi et PERRET Morgane,
Absents : GUILLEMOT Thomas – BRULE Corinne (excusée
donnant sa voix à MME ASFEZ Peggy) – LE GOFF Tony
(excusé)

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance

● **OBJET : Subvention venue auteur école Saint Laurent sur Oust**

M. le Maire informe le conseil que Madame BOUEDO Gwénola, directrice de l'école privée de Saint Laurent sur Oust, a informé la mairie de la venue de Tristan PICHARD, auteur jeunesse dans le cadre du Festival du livre jeunesse, organisé par l'OBC. Elle spécifie que La mairie de St-Congard financera l'intervention de l'auteur pour les 2 classes de St-Congard et que comme il avait été évoqué que la prise en charge financière pouvait être de la compétence des Mairies, elle demande si la mairie serait d'accord pour financer l'intervention pour la classe de St-Laurent sur Oust en proratisant le coût entre les deux municipalités. Le coût serait de 499,57 euros pour 3 classes soit 166,52 euros pour la classe de Saint Laurent sur Oust.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver cette demande et demande d'inscrire cette subvention aux subventions 2024.

Pour copie conforme,
Le 28/03/2024

Certifié exécutoire

Le Maire,
Michel BERTHET

